ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT ALTERNATIF

Bouffée d'air

BULLETIN DE L'ASSOCIATION / N° 165 / 2E TRIMESTRE 2022

— ÉDITO

S'affranchir de la mondialisation, privilégier le local

Les bouleversements que nous connaissons actuellement ont été maintes fois annoncés et ce, depuis fort longtemps : événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, atteinte des limites des ressources naturelles, raréfaction de l'eau, prix de l'énergie qui s'envolent. Et ce n'est que le début.

Dans les années 1970, le rapport Meadows connu sous le nom « **Limite à la croissance (dans un monde fini)**, portait sur les liens entre conséquences écologiques de la croissance économique, limitation des ressources et évolution démographique. Les courbes publiées alors montraient déjà que si rien ne changeait, nous allions connaître à partir de 2020 des phases d'effondrement ou de décroissance en matière de fourniture d'énergie, de réserves de ressources naturelles et des pénuries alimentaires aggravées par un manque d'eau croissant.

De même, toujours dans les années 1970, des scientifiques alertaient déjà sur un climat qui se déréglerait du fait d'émissions de gaz à effet de serre qui s'emballeraient.

Ce n'est qu'avec **la création du GIEC (1988)** et ses différents rapports que ce constat a été régulièrement adressé aux décideurs politiques et partagé par des citoyens de plus en plus concernés par les premiers changements. Des alertes envoyées depuis longtemps, trop longtemps, puisque l'importance des changements et bouleversements au niveau mondial que cela allait engendrer est restée incomprise.

Force est de constater que, ce que nous vivons actuellement, est tout à fait le reflet de ce qui était annoncé dans les années 70 si nous ne réagissions pas. Hélas, trop longtemps sous-estimées, les mesures à prendre à tous niveaux ont été trop **frileuses voire inexistantes ou tardives** : changer les habitudes de confort pour tout un chacun et, pour les multinationales, poursuivre le plus longtemps possible la dispersion des productions là où se trouvent les matières premières, là où la main d'œuvre est bon marché et la pollution peu réglementée.

Il n'est plus temps de regretter : aux citoyens de se mobiliser pour changer leurs actes d'achats, ce qui ne pourra que pousser les décideurs, les marchands à changer eux aussi en s'adaptant à leur niveau pour stopper les dérives bientôt irréversibles et enfin accélérer la mise en place d'un monde plus respectueux de l'Homme et de la Nature.

En effet **l'heure est venue de s'affranchir de la mondialisation** à tout crin en privilégiant tout ce qui peut être produit localement. Attention, le local, pour une métropole comme Lille, passe par la Belgique plutôt que par les villes du sud de la France. Cela passe par de nouveaux aménagements des villes plus propices à recréer du lien entre leurs habitants, à réintroduire de la biodiversité là où elle a été malmenée et quasiment détruite. Cela nécessite de dépolluer les sols, les rivières, d'assainir l'air et cela implique donc de se déplacer à pied, en vélo ou en transports en commun dont le développement est indispensable.

Tout cela est su depuis plus de 50 ans. Les innovations, la technologie ne peuvent résoudre les problèmes, au contraire, elles favorisent l'idée que les catastrophes peuvent encore être évitées. Les habitants de cette planète sont prêts à changer le cours des choses car ils ont compris au plus profond d'eux-mêmes à quels grands enjeux nous allons être confrontés sans avoir eu jusqu'à présent le « déclic » suffisant pour prendre les choses en main.

Nos motivations, nos propositions, discussions, débats au sein d'EDA depuis plus de trente ans, n'ont cessé, sans relâche, d'influencer les décisions à prendre. Il n'est plus question de « monde de demain », c'est le monde d'aujourd'hui qu'il faut consolider en commençant par le niveau local : un défi solidaire et déterminé à relever ensemble, habitants, décideurs, producteurs, marchands.. pour affronter les étapes d'une inévitable transformation à court terme.

Grégoire Jacob
Président de l'association EDA

SOMMAIRE

//L'importance du rôle des zones humides à nouveau à l'ordre du jour > page 2

//Comment amorcer le changement ? > page 2

//En Hauts-de-France, des initiatives valent d'être signalées > page 4

//Les actualités EDA > page 7

//Agenda > page 8

//L'importance du rôle des zones humides à nouveau à l'ordre du jour

Il s'agit d'une initiative à découvrir, celle du monde des mares à travers un programme de science participative basé sur un outil cartographique interactif de recensement des mares. Souvent méconnues ou négligées, elles regorgent pourtant d'une biodiversité impressionnante. 30 % des espèces vivant dans ce milieu sont protégées au niveau régional.

Jeanne MULLER, stagiaire au sein du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a pour mission de promouvoir un outil régional de recensement des mares. Elle est sollicitée par la MEL - Métropole Européenne de Lille – pour le faire connaître auprès des habitants et acteurs locaux à travers des réunions publiques et animations sur le territoire de la MEL. Des fiches de caractérisations des mares réalisées par le Groupe Mares sont à disposition du public lors d'animations de terrain et en ligne sur le site internet groupemares.org.

Les habitants sont également invités à signaler toute mare dont ils auraient connaissance afin qu'elle soit répertoriée et ajoutée à l'inventaire en cours de mise à jour.

Cette information nous semble d'autant plus intéressante à diffuser que nous sommes engagés au sein du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Marque-Deûle et que la préservation des zones humides fait l'objet d'une préoccupation majeure tant elles ont été malmenées, comblées ou compensées de manière arbitraire pour répondre à des aménagements urbains qui semblaient prioritaires.

Contact de Nathalie DELATRE : chargée de missions scientifiques et coordinatrice du groupe mares
n.delatre@cen-hautsdefrance.org

//Comment amorcer le changement ?

L'évidence implacable des excès liés à une production de biens de consommation ou de denrées bouscule l'ensemble des paramètres mis en place par une mondialisation de plus en plus débridée ces vingt dernières années. Là où la main d'œuvre était bon marché, là où polluer était possible, les injustices sociales sont aujourd'hui dramatiques, aggravées par des conséquences environnementales souvent irréversibles. Une véritable dictature commerciale au service de lobbies puissants adeptes du toujours plus de rentabilité a non seulement vampirisé les relations géopolitiques mais s'est aussi attachée à influencer les opinions via l'illusion d'une variété de sources d'informations mais détenues par quelques puissants patrons de presse ayant le contrôle de médias divers.

S'en sont suivies...

… une uniformisation des références, du fait d'un accès aux réseaux sociaux démultipliant des échanges en apparence libres mais conduisant à une logique binaire sans nuances pour aborder une situation ou se faire une opinion : moins de débats contradictoires, une accélération des flux d'information favorisant des comportements de zapping permanent ne permettant plus d'approfondir les sujets. Tout passe par le monopole du recours au numérique et donc de l'immédiateté. Au final, des utilisateurs sous influence et surtout répertoriés et piégés sans possibilité de s'extraire du système mis en place à moins de vivre en complète autarcie !

… une unifor**misation des comportements** de citoyens soumis à des achats identiques notamment en habillement, chaussures, articles de sport au sein de pôles commerciaux implantés dans de très nombreux pays avec les mêmes enseignes, les mêmes produits présentés de la même façon pour que les voyageurs retrouvent sans doute leurs repères.

… une uniformisation des races animales après sélection des plus résistantes pour répondre à une consommation de viande en plein essor : des milliers de têtes de bétail sont regroupées dans des fermes-usines et ingèrent d'énormes quantités d'antibiotiques pour tenter d'éviter des risques de pandémies ce qui d'ailleurs n'est pas toujours possible.

… une uniformisation des semences aux mains de puissants lobbies semenciers avec souvent des ajouts d'OGM permettant, comme au Brésil par exemple, qu'un seul agriculteur gère avec son avion personnel d'immenses étendues de soja ou de coton.

Les limites de telles pratiques se constatent en permanence : dérèglements climatiques, pressions sur les nappes phréatiques, appauvrissement des sols et surtout conséquences dramatiques subies par les populations autochtones privées de leur souveraineté alimentaire et victimes de pollutions

gravissimes pour leur santé sans parler des rejets de gaz à effets de serre liés aux transports tous azimuts que ces pratiques nécessitent.

Les alertes répétées des membres du GIEC n'ont pas permis de ralentir les excès, c'est finalement la pandémie et l'inattendue guerre en Ukraine qui ont accéléré la prise de conscience de l'incroyable fragmentation de la production et son corollaire, la nécessité de transports tous azimuts de tout ce que nous consommons au quotidien ; qui ont révélé **notre terrible dépendance** aux dictas des lobbies mais aussi au bon vouloir de pouvoirs politiques arbitraires.

Constater oui mais agir ?

Face à pléthore de solutions déjà élaborées et connues depuis longtemps mais dont la mise en œuvre ne semblait pas prioritaire face à une routine confortable encore possible, la difficulté face à l'urgence évidente consiste à amorcer les tout-premiers pas et à hiérarchiser les priorités :

… est-ce l'alimentation et donc la disponibilité de terres maraîchères et de personnel pour produire légumes et fruits saisonniers et en circuits courts ?

… est-ce la réduction significative de consommation de viande surtout en provenance d'élevages industriels gigantesques souvent lointains ?

… est-ce la survie de la biodiversité et la diminution drastique des phytosanitaires et par conséquent le souci de la qualité des sols et de l'eau ?

… est-ce l'isolation des bâtiments à engager de façon massive pour réduire drastiquement le recours aux énergies fossiles ?

… est-ce une réorganisation de l'aménagement des villes avec une intensification significative des espaces verts pour limiter les îlots de chaleur, le développement massif des transports en commun avec remise en état des petites lignes ferroviaires pour irriguer les territoires ruraux ?

… est-ce plutôt l'ensemble de ces enjeux à porter de manière transversale car indissociables ?

Face à une vulnérabilité évidente des chaînes d'approvisionnement aux mains de pouvoirs politiques arbitraires, la relocalisation des productions s'impose : celle des denrées alimentaires sera plus rapide que le retour à une ré-industrialisation. Cette dernière sera plus lente à mettre en œuvre avec des savoirs faire à retrouver mais pouvant bénéficier de technologies de pointe adaptées aux normes environnementales plus rigoureuses que celles en vigueur au siècle passé.

Face à une dépendance vis à vis des pays où la main d'œuvre à bas coût n'a que trop duré, il est temps d'accepter de favoriser des échanges équitables, chaque pays concerné pouvant ainsi espérer devenir plus autonome grâce à l'usage à son profit de ses propres ressources.

Nous sommes allés trop naïvement et surtout trop longtemps dans la mauvaise direction avec des comportements prédateurs dont nous mesurons un peu tard les méfaits. Il faut absolument stopper nos gâchis, réduire nos consommations et nous focaliser sur nos propres capacités à répondre à nos besoins essentiels.

Quels obstacles surmonter ?

La surabondance de dédales administratifs, des règlements sans cesse modifiés, des compétences territoriales qui s'entre croisent et ne sont pas soumises aux mêmes agendas, ralentissent toute mise en œuvre de mesures efficaces à portée de main sans parler aussi des moyens financiers qui ne sont pas à la hauteur des objectifs à atteindre.

Est-il alors utile de préparer « encore » des plans alors que déjà beaucoup existent mais, trop souvent soumis à des demandes de dérogations de la part de ceux qui doivent s'y soumettre, **leur application** obligatoire avec contrôles réguliers **n'est pas respectée**. L'atteinte des objectifs de la DCE - Directive Cadre Européenne EAU - sans cesse repoussée ou plus récemment les dérogations pour l'usage de glyphosate pourtant en principe « enfin » interdit le prouvent. Alors qu'il y a unanimité pour considérer qu'il y a urgence à agir, ces futurs nouveaux plans ne risquent-ils pas au contraire de ralentir les actions à mener d'autant qu'ils ne sont pas encore établis ?

Trop souvent, lors de débats publics nationaux ou d'enquêtes publiques locales, les représentants associatifs engagés dans une veille citoyenne s'appuyant sur les réalités de terrain et l'examen approfondi des dossiers qui leur sont soumis sont déçus par les décisions finalement prises. Un sentiment de frustration, celui d'être réduit au rôle d'alibi au service des représentants de la démocratie représentative obligés de susciter les avis des représentants d'une démocratie participative : un exercice qui demande beaucoup d'engagement bénévole mais dont l'influence reste trop souvent décevante.

De plus, depuis la pandémie Covid, les pouvoirs des préfets ont été renforcés pour « accélérer » les mises en œuvre de projets dont la mise en œuvre pourtant aurait nécessité des échanges contradictoires, une disposition toujours en vigueur actuellement alors que la pandémie a régressé.

Faciliter une **sobriété vue sous l'angle positif** en s'appuyant sur les spécificités régionales est un premier pas tout à fait accessible. Il est temps de **faire confiance aux citoyens** qui, ici ou là, ont déjà pris des initiatives concrètes avec des résultats encourageants. Le rôle des collectivités est d'échelonner les moyens financiers sur le long terme en fonction des projets retenus. C'est par exemple acquérir des terres agricoles lors de cession d'activités d'agriculteurs âgés pour un retour au maraîchage local. Les **productions alimentaires locales, en circuits courts sont** de plus en plus appréciées par bon nombre de consommateurs.

En ce qui concerne **l'énergie,** le premier pas tant de fois évoqué, c'est la mise en œuvre d'un programme ambitieux d'**isolation de l'ensemble du bâti** des collectivités mais aussi celui des particuliers avec aides à l'appui pour certains foyers : une source d'emplois non négligeable ! Par ailleurs le territoire français offre de nombreuses opportunités pour réduire la production d'électricité liée à l'énergie nucléaire grâce au développement d'éoliennes en mer et au déploiement de panneaux solaires sur tous les toits bien exposés garantissant une autonomie partielle à chaque habitation.

Enfin **réaménager les villes :** si faciliter l'accès aux transports en commun et étendre les réseaux bien au-delà des métropoles pour mieux irriguer les territoires proches est à privilégier, elle ne se réalisera qu'à moyen et long terme du fait des investissements à prévoir pour réaliser les travaux.

Par contre, de nombreuses villes développent déjà des solutions simples pour limiter les îlots de chaleur : multiplication de plantations dans les moindres espaces disponibles, diminution des surfaces bitumées transformées en petits espaces verts partout où c'est possible.

La ville de Grenoble tente de limiter les effets des vagues de chaleur à venir avec déjà près de 7000 arbres récemment plantés. Elle accélère aussi l'octroi d'aides dédiées à la rénovation énergétique des logements de l'ensemble de la métropole. La ville de Libourne s'appuie sur la cartographie des sites concernés par les îlots de chaleur pour apporter les aménagements les mieux adaptés pour les réduire voire les éviter l'année suivante.

A Poitiers, la présence de plots à l'entrée de nombreuses rues, limite beaucoup la circulation voiture : priorité aux piétons, terrasses qui offrent un cadre de vie agréable : peu de bruit et surtout peu de pollution. De petites navettes urbaines électriques desservent le centre-ville et des bus roulant au biogaz sillonnent les quartiers périphériques. Ville particulièrement minérale, les moindres espaces sont dédiés à de nombreuses franges vertes : quelques murs sont même entièrement « verts ».

Dans de nombreuses villes d'ailleurs, les habitants participent à cette reconquête progressive de biodiversité en ville avec des façades fleuries, une démarche pour le coup participative et qui se démultiplie.

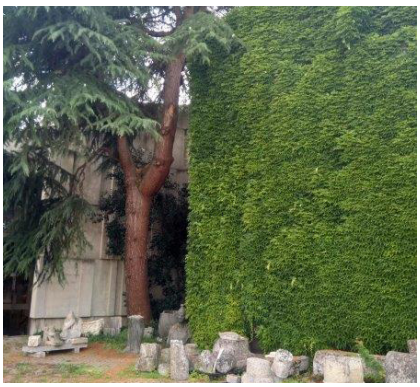

Face aux alertes climatiques récurrentes, c'est néanmoins insuffisant : davantage de détermination politique aux niveaux mondial, européen reste un impératif majeur. Au niveau national limiter l'inertie passe par l'allègement de contraintes réglementaires compliquées et l'octroi de moyens financiers suffisants sans pour cela occulter la concertation même s'il s'agit d'agir vite.

Sobriété énergétique, développement des transports en commun, circuits courts pour l'alimentation, multiplication des îlots verts en villes sont **autant de propositions que nous avons maintes fois évoquées et que nous avions retrouvées dans les conclusions de la convention citoyenne pour le climat**. Récemment les propos assénés sans ménagements par Arthur Keller, - conférencier, spécialiste des stratégies d'anticipation et d'organisation collectives face aux risques climatiques - lors de la rencontre que nous avons organisée à Lille le 22 janvier 2022 incitent à ne plus perdre de temps. « Déclic ou déclin ? » – voir synthèse sur le site www.eda-lille.org.

Face aux réalités climatiques, sanitaires et géopolitiques, favoriser les complémentarités à tous niveaux pour que des mesures voient le jour rapidement est indispensable, **encore faut-il le faire savoir largement pour que cela se propage partout car c'est POSSIBLE.**

//En Hauts-de-France, des initiatives valent d'être signalées

Par exemple… **L'obligation à l'horizon 2024 de mieux valoriser les déchets ménagers** a conduit **des industriels à produire localement davantage d'engrais organiques** grâce aux gisements de biodéchets qui augmenteront significativement. Ces engrais amélioreront la fertilité des sols avec moins de recours aux engrais minéraux à base de potasse provenant du Canada ou de Russie, de phosphore prélevé au Maroc. Un nouvel équilibre à ajuster, plus favorable aux sols car propice au retour de vers de terre et petits auxiliaires précieux tués par les intrants chimiques.

… **Des eaux usées** rejetées dans les canalisations sont dirigées vers les systèmes de chauffage dédiés aux piscines municipales. L'eau arrive donc préchauffée avec pour effet de diminuer le volume de gaz nécessaire pour atteindre la température requise. Une solution qui intéresse déjà de nombreuses communes pour réduire les factures d'énergie pour ce type d'équipement et qui ne demande qu'à se développer.

… Un projet que nous avions évoqué dans le Bouffée d'air n° 163 se concrétise ! En effet, Hugues Trachet, **maraîcher** cultivait une parcelle mise à sa disposition à Wambrechies pour répondre à Villeneuve d'Ascq à la demande des membres de l'AMAP dont il est responsable – association pour le maintien d'une agriculture paysanne - Ce n'était pas pratique pour lui, les deux lieux étant distant d'une vingtaine de kilomètres. Suite à la décision d'un agriculteur de réduire ses activités, **trois hectares** viennent de lui être attribués **pour qu'il puisse développer son activité** au plus près de ses clients. C'est six fois plus étendu que ce dont il disposait ce qui, de plus, va permettre à sa compagne de développer aussi sa

propre activité à savoir la production de petits fruits. Des arbres vont être plantés et trois petites mares seront creusées pour favoriser la présence d'insectes et autres petits animaux, auxiliaires précieux de l'agriculture. Adepte de la permaculture, il s'emploie dès à présent à reconvertir les terres cultivées jusqu'ici de manière traditionnelles en espaces dédiés progressivement à la production de légumes bio.

… À Houplines … à Houplines petite commune de la MEL - Métropole Européenne de Lille – un projet de requalification d'une vaste friche industrielle s'appuie sur la complémentarité de plusieurs acteurs et se déroule en plusieurs étapes. En 2007 l'EPF Hauts-de-France accompagne la MEL dans la requalification de la frange urbaine le long de la Lys à Armentières et Houplines. Sur cette dernière commune, l'EPF a acheté 7 hectares – Après déconstruction de la plupart des bâtiments de l'ancienne usine textile Hacot-Colombier et en attente de la construction de logements, l'EPF (Établissement Public Foncier) a développé à la demande la ville d'Houplines une démarche d'usages temporaires. L'objectif est de favoriser le retour de la biodiversité et de restaurer la fertilité des sols tout en luttant contre les îlots de chaleur urbains. A côté de l'implantation d'espèces « sauvages », des mélanges herbacés avec des phacélies et des fabacées ont été installés pour enrichir les sols... Du chanvre a été ensemencé en 2021 sur une large partie de l'espace. La récolte a été de qualité au point de se demander si ce type de culture n'est pas appelé à se développer dans un contexte de développement de la demande en matériau biosourcé (béton) pour la construction de logements, pour réaliser des isolants en fibres de chanvre ou des paillages horticoles locaux. Chaque année c'est une plantation différente qui sera testée sur le site.

Friche industrielle Houplines

Une partie du site sera dédiée au futur jardin public géré par la ville. Cette dernière et la MEL souhaitent également favoriser l'appropriation locale par les riverains. Dans ce sens, l'association Les Saprophytes est missionnée pendant cette période transitoire pour animer les lieux (potagers, accueil du public, lien social..) après avoir travaillé à l'élaboration d'un master plan. Ainsi une nouvelle étape commence : celle de l'appropriation d'une partie du site par les scolaires et les habitants sous la houlette des Saprophytes. Table, bancs, abri viennent d'être installés ainsi que des bacs pour jardiner hors-sol ce qui évite les risques de transmission de pollution dans les légumes récoltés, mais aussi, selon les projets à venir, offre la possibilité d'être déplacés. L'EPF va quant à lui terminer les plantations ligneuses (haies champêtres) et la réalisation du square (accès, enherbement, …). Un projet innovant à suivre, qui a été présenté le 14 juin en mairie par l'EPF et l'association Vivacité dans le cadre d'un casse-croute étendu à une matinée d'exposés et d'échanges.

//Assemblée générale 26 avril 2022

rapport moral - bilan activités 2021

Continuer à participer, donner des avis argumentés et surtout ne pas se décourager !

… il est en effet parfois difficile de rester motivés car les petites avancées positives si difficiles à obtenir sont souvent remises en questions. Il faut le savoir : rien n'est jamais acquis !

… de même ne pas être simplement « alibi de service » au sein des diverses commissions consultatives Services Publics locaux auxquelles nous sommes obligatoirement conviés demande un engagement important pour rédiger des remarques écrites après consultation de dossiers souvent indigestes et volumineux dans un délai souvent très contraint pour engager des discussions concrètes : le temps imparti est de plus limité !

.... être toujours vigilant...

le projet d'une énième plateforme logistique à Marquillies de 160.000 m2 qui va artificialiser des terres agricoles ! Quand en métropole lilloise, ce sont plus de 200.000 m2 d'entrepôts qui sont proposés à la location/vente, que la loi Zéro artificialisation est promulguée, cela devient incompréhensible.

… enfin, les dérogations accordées aux préfets durant la période pandémie pour « faciliter » la mise en œuvre de certains projets largement contestables sont toujours en vigueur avec des conséquences qui se révéleront pour certaines catastrophiques à brève échéance dans le cadre d'un évident changement climatique qui s'accélère.

C'est notamment le cas de la préservation de la ressource en eau potable qui à hauteur de 40% répond aux besoins des habitants de la Métropole Européenne de Lille. Nous n'avons eu de cesse de nous engager au sein de collectifs inter associatifs pour empêcher l'extension de l'aéroport de Lesquin, la construction d'une voie routière LINO – liaison intercommunale Nord-Ouest – et l'artificialisation de plus de 40ha de terres agricoles cédées à un promoteur d'aménagement de zone de logistique camions ! Les différents commissaires enquêteurs donnent des avis favorables sous réserve de contraintes supplémentaires adressées aux opérateurs : ce qui convainc le préfet au prétexte d'emplois futurs ou d'urgence de signer les marchés BTP pour des projets de travaux qui n'ont que trop tardé... Handicap supplémentaire pour renforcer nos arguments :

- les décalages entre les dates des permis accordés pour des projets anciens qui ont eu de la difficulté à se concrétiser et les nouveaux règlements. C'est notamment, entre autres, le cas pour la préservation de la nappe souterraine menacée par le projet de construction de la voie routière, permis antérieur à la date officielle d'adoption du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Marque Deûle la concernant.

- la lenteur des recours auprès du tribunal administratif accentuée encore par la nécessité de faire appel auprès du conseil d'État ce qui permet de démarrer des travaux qui pourraient être annulés ! Hélas l'abattage d'arbres ou le comblement de marais par exemple sont des dommages quasi irréversibles.

Nous restons aussi très attentifs au niveau national aux décisions relatives à la gestion des déchets nucléaires, leur conditionnement à reprendre dans les sites de stockage provisoires en vue d'éventuels transferts pour être définitivement enfouis à 500 mètres sous terre, les conditions de sûreté à mettre en œuvre pour leur futur transport au travers tout le pays. La décision d'une gigantesque piscine pour stocker les combustibles usagés fait débat et rien n'est décidé comme reste toujours importante la pression des opérateurs pour « libérer » les déchets faiblement radioactifs afin de les vendre au lieu de les stocker.

Les associations présentes aux commissions organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire dédiées à ce sujet restent très mobilisées pour résister à une telle option qui annulerait toute perspective de suivi de l'usage des métaux concernés notamment.

Des initiatives ici ou là nous rassurent heureusement : la multiplication des jardins et la montée en puissance des circuits courts, la multiplication des initiatives pour récupérer les déchets verts, l'envie croissante de la part des consommateurs d'une meilleure qualité des aliments avec moins de pesticides, moins de viande.. les projets de boisements d'espèces variées pour anticiper les aléas à venir du climat, davantage de nature en ville pour limiter les conséquences des pics de chaleur... la multiplication de projets de sensibilisation autour des abeilles, autour des haies.. partage de connaissances et convivialité de proximité à retrouver après le confinement. Les associations jouent un rôle essentiel dans l'émergence de nouvelles approches et nouveaux modèles.

Mais c'est insuffisant pour stopper la dérive climatique et même si les alertes sont évidentes il est encore difficile pour chacun de radicalement changer ses habitudes. C'est bien des interventions systémiques et politiques qui doivent être mises en place si l'on souhaite contrer les logiques de compétition que nous connaissons. Pour nous aider à voir des solutions, nous avons convié pour début 2022, **Arthur Keller**, expert des risques systémiques, des limites écologiques, des vulnérabilités des sociétés modernes et des stratégies de résilience collective. Le thème de la conférence débat : survivre demain c'est comprendre les causes communes des dégradations pour construire des stratégies efficaces face aux grands enjeux de ce siècle.

2022, déclin ou déclic ? Agissons ensemble !

Brève... grâce au site d'EDA

Une rencontre qui donnera lieu sans doute à quelques épisodes successifs comme nous l'avions fait avec Jérémy Brassart qui nous parlait de la Guyane ou Marie-Emmanuelle Grignon qui partageait avec nous ses échos de Bretagne : celle de Célia, membre du C !, collectif créatif pour le climat.

Le C! est un collectif d'une quinzaine de designers, communicants et développeurs qui accompagnent les projets engagés dans la justice sociale et environnementale. Ce collectif est parti du constat que les projets dont la concrétisation semble à portée de main manquent trop souvent de moyens pour exprimer tout leur potentiel. Il s'est donc fixé pour objectif de réunir un maximum de compétences afin d'apporter toutes les expertises nécessaires et les outils pour faire rayonner les idées de ceux qui s'engagent pour ralentir les dérives climatiques.

Une petite dizaine de membres s'occupent de l'organisation interne, la définition et la répartition des projets, ainsi que de la stratégie de communication sur leurs réseaux respectifs. Les autres sont des membres « satellites » qui ont des expertises précieuses et sont ainsi le relais du C ! pour les missions d'accompagnement des associations lorsque la charge ou les expertises peuvent être couvertes par ces membres.

Trois pôles d'expertises permettent de répondre aux demandes des associations et acteurs de la transition :

Stratégie : Planning stratégique | Campagnes de communication | Stratégie de marque | Conseil & Suivi de projet

Création : Design graphique | Motion Design | Illustration | Photographie | Journalisme | Vidéo | Edition

Tech : Développement Web | Design UI-UX

En 3 ans d'existence des réponses ont été apportées aux demandes concernant par exemple l'accompagnement sur la convention citoyenne des 150, la coordination des marches pour une vraie loi climat, la marche pour le futur. L'expertise des membres du collectif a été utile pour les campagnes de communication d'associations telles que Ocean Stream, Railcoop, Les Canaux, Notre Choix, Plastic Odyssey, Plastic Origins.

Le site web et les réseaux permettent d'en savoir plus sur les diverses collaborations et les profils des membres qui en font partie et, si besoin, pour tous contacts relatifs à d'éventuels projets à venir.

https://www.le-c.fr/ & https://www.instagram.com/collectif_creatif_climat/

//Les actualités EDA

10 MAI 2022

EDA était invitée par l'Université de Lille - Faculté des sciences juridiques politiques et sociales avec le partenariat de l'École Nationale de la Magistrature et la Cour d'Appel de Douai - à l'une de tables rondes d'une journée dédiée à **la lutte contre la délinquance environnementale - défis et perspectives pour les acteurs de la justice** pour évoquer la place et le rôle potentiel des acteurs associatifs.

Une rencontre inhabituelle pour l'association EDA mais une volonté d'ouverture voulue par l'organisatrice pour ébaucher d'éventuelles complémentarités entre monde judiciaire et représentants associatifs très au fait des réalités de terrain. Titulaires souvent de précieuses informations, ils pourraient apporter un éclairage utile en vue des décisions à prendre lorsqu'il s'agit d'évaluer les conséquences à long terme de rejets intempestifs dans les milieux naturels tels que rivières ou zones humides mais aussi celles des dépôts sauvages de quantités de déchets le plus souvent toxiques pour les écosystèmes et nappes phréatiques.

Pour les intervenants des diverses tables rondes le matin, il s'agissait de se demander si la spécialisation des acteurs constituait un préalable nécessaire à la lutte contre la délinquance environnementale alors que l'après-midi il s'agissait de se demander si la place et le rôle des acteurs associatifs ou la responsabilisation des entreprises constituaient la clé de la réussite d'un rôle plus efficace du droit environnemental.

Patrick Théry - président de l'association Picardie Nature - a témoigné des difficultés rencontrées pour dénoncer, poursuivre les entreprises à l'origine de pollutions ou de dépôts sauvages de déchets avec le plus souvent des condamnations dérisoires au regard des dégâts causés.

Quant à EDA, le propos s'est orienté sur les nécessaires harmonisations des règlements administratifs en vigueur, le renforcement de contrôles réguliers, la simplification des compétences territoriales pour exercer une **prévention efficace en amont** de risques potentiels liés à des projets pas assez débattus ou à l'activité de certaines entreprises sous seul autocontrôle.

Suite aux témoignages de l'association EDA et de Picardie Nature, l'institutionnalisation de la participation des associations de protection de l'environnement à la procédure pénale a été évoquée par **Natacha Collot –** Substitut du procureur de la République près du Tribunal judiciaire de Nancy -, une officialisation de type « écosystème judiciaire », une émergence d'un ordre public environnemental dont l'objectif serait d'obtenir un maximum d'informations de terrain. En effet est-ce le rôle de la justice de préserver la biodiversité ? Et par ailleurs, les associations pourraient-elles être légitimes à poser des recours lors de classements sans suite, contester certaines lenteurs, participer au suivi de l 'exécution de la peine, être informées par le juge des résultats d'une enquête ? **Une journée très dense, un univers nouveau...**

Compte rendu complet sur le site www.eda-lille.org

28 MAI 2022

Dépôt sur le site des consultations publiques du Ministère de la Transition écologique de nos commentaires au sujet de la consultation concernant le projet 5ème Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR).
http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr

Depuis de nombreuses années, avec d'autres représentants associatifs, nous étions très attentifs au maintien des seuils de libération pour que les déchets béton gravats ou métalliques très faiblement radioactifs – TFA – ne soient pas mis sur le marché. Notre compte rendu d'Assemblée générale le rappelle d'ailleurs.

Ces seuils étaient une spécificité française imposée par le code de santé publique. Or, lors de l'examen du projet 5ème PNGMDR, nous avons découvert avec stupeur qu'un décret du 22 février 2022 autorisait des dérogations pour la vente de tels déchets. Les pressions des producteurs ont donc été entendues en vue sans doute des tonnes de déchets TFA liées aux futurs démantèlement ou au renouvellement de générateurs de vapeur pour prolonger la durée de vie des réacteurs actuels. Ce sont surtout les déchets métalliques qui posent problème car pouvant être valorisés sont devenus « matières » et n'auront plus le statut de déchets à stocker dans des centres appropriés. Nous ne pouvons que regretter une telle décision car le suivi de ces matériaux ne pourra, à l'évidence, être assuré.

Nous avons également regretté que **les rejets dans les milieux aquatiques** notamment ne soient toujours pas considérés comme des déchets, une demande récurrente depuis des années !

Les recommandations et avis de l'Autorité Environnementale rejoignaient tout à fait l'ensemble de nos ressentis, ce qui nous a confortés dans la pertinence de nos arguments.

L'ensemble de notre document est à retrouver sur le site www.eda-lille.org

//Agenda

Le confinement nous a empêchés de rassembler deux années de suite les porteurs de projets « agriculture en métropole urbaine » comme nous l'avions fait en 2019 lors de la fête de l'environnement organisée par la MRES - Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités. Nous nous posions en facilitateurs de liens et nous étions promis de nous retrouver dans un des jardins dont nous réalisons le portrait chaque trimestre dans Bouffée d'air, notre magazine.

> 17 juin 2022

Et nous nous sommes enfin retrouvés au jardin des Nattes Vertes chez Nathalie Ficheux **le 17 juin 2022 sous le soleil !** Le Bouffée d'air d'été sera entièrement dédié au thème « Portraits de jardins... la suite ! »

> 23 septembre 2022

Journée d'étude Eau et extractivisme à la MRES,: des savoirs pour l'avenir des jeunes et de la planète organisée par EDA et CORENS – Collectif Régional pour la coopération Nord-Sud – avec la participation de Lianes coopération.

Un appel à communication a été lancé et ce sont une dizaine d'intervenants chercheurs qui échangeront, témoigneront de leurs constats aussi bien en Nouvelle-Calédonie qu'en Afrique (Mali- République du Congo..) et au Brésil. Ils seront répartis en quatre tables rondes pour évoquer les conséquences des prédations sur l'eau, les sols et donc la vie des populations locales. Quelles compensations face à des dégâts souvent irréversibles ?

Le programme complet sera diffusé dès la rentrée de septembre ainsi que l'ouverture des inscriptions. **Dès à présent une date à retenir !**

Bel été ensoleillé mais avec pauses à l'ombre !

5 rue Jules de Vicq - 59800 Lille
Tel : 03 20 52 02 12 - Fax : 03 20 86 26 06
www.eda-lille.org - agriculture-urbaine-metropole-lille.com

Membre de la MRES

Co-financé par la DREAL NORD PAS DE CALAIS et le FDVA

Mise en page : isabelle.triboulloy.fr